



En
accès
libre

**LE VIRUS
DE LA RECHERCHE
SAISON 2**

MARTIN VANIER

**TRANSITION, RELANCE
ET TERRITOIRES :
EN AVANT TOUTE VERS... ?**

PUG

La collection « **LE VIRUS DE LA RECHERCHE** » est une initiative des PUG en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes.

Directrice de la publication : Ségolène Marbach

Directeur de la collection : Alain Faure

Cette édition électronique a été réalisée pour les PUG par Catherine Revil.

ISBN 978-2-7061-XXXX-X (*e-book PDF*)

ISBN 978-2-7061-XXXX-X (*e-book ePub*)

© PUG, janvier 2021

15, rue de l'Abbé-Vincent – F-38600 Fontaine

contact@pug.fr / www.pug.fr

L'OPÉRATION **LE VIRUS DE LA RECHERCHE**

En réaction à la situation inédite engendrée par le coronavirus, **les PUG proposaient fin mars 2020 à leurs auteurs et aux chercheurs intéressés d'ouvrir la réflexion sur les enjeux de la crise de la Covid-19 vus par le monde de la recherche, sur la base d'une contribution libre et volontaire.**

La commande faite aux auteurs était alors de questionner les modes de formulation et de diffusion des savoirs. Les chercheurs sont des gens passionnés, atteints de ce *virus de la recherche* qui formate leurs réflexions sur la marche du monde, et il nous semblait que cette crise sociétale favorisait aussi un travail d'introspection sur les ressorts sensibles du métier de chercheur – ses tâtonnements, ses doutes, ses énigmes mais aussi ses espoirs.

La collection «Le virus de la recherche» est née de cette intuition. Coordinée par Alain Faure, directeur de recherche au CNRS (Sciences Po Grenoble, Pacte, UGA), elle rassemble les meilleurs textes issus de cette initiative dans une série d'e-books courts qui sont proposés en libre accès et en téléchargement sur le site des PUG ainsi que dans leur réseau de diffusion et chez tous les libraires en ligne.

Le succès de l'aventure collective (avec plus de cinquante auteurs en un mois) et la fraîcheur d'un format inhabituel (10 000 signes) ont convaincu les PUG de prolonger cette expérience au-delà de la conjoncture particulière du coronavirus. La série continue donc sur ses trois qualités principales: des savoirs scientifiques accessibles, un style littéraire vif, une pensée réflexive sur le monde.

La collection se pérennise, en se fixant pour défi de diffuser les résultats de la recherche au plus grand nombre, et de mettre en valeur ses travaux les plus novateurs, qu'ils proviennent de la jeune recherche, de chercheurs confirmés ou d'inclassables qui font avancer les savoirs à la croisée de la culture et de l'innovation.

Bonne lecture à tous!

MARTIN VANIER EST GÉOGRAPHE.

Sur le site du ministère de la Transition écologique, dans la rubrique « Boîte à outils des élus », on peut lire : « Vous êtes maire ou élu d'une commune ou d'une collectivité et vous souhaitez mettre en œuvre localement, sur votre territoire, des actions pour faire avancer la transition écologique. Indispensables pour pouvoir répondre à l'objectif national de neutralité carbone d'ici 2050 (c'est-à-dire pouvoir vivre sur une planète qui n'émet pas plus de carbone qu'elle ne peut en absorber), vos actions répondent aussi à une attente forte des citoyens. Mais concrètement, comment faire? »

En réponse, un autre site gouvernemental, « Aides territoires », répertorie à ce jour 1601 dispositifs disponibles à destination des collectivités locales, proposés par 457 porteurs d'aides publiques et organisés en 86 thématiques. C'est peu dire que la transition foisonne. Pour sa part, le Plan de France Relance, post-Covid donc, « de refondation économique, social et environnemental du pays », consiste côté collectivités locales en 42 mesures qui croisent quelques-unes des précédentes et vont de l'amélioration de la résilience des réseaux électriques en milieu rural à la modernisation des abattoirs, et du rachat d'hôtels pour des projets d'intérêt social à un plan d'investissement exceptionnel dans les bibliothèques. L'ensemble ne fait plus une boîte à outils, mais un magasin de grande surface tout entier dédié à la petite fabrique des transitions par la relance.

Transitions, relance et territorialisation semblent converger en un même élan transformateur soudain survitaminé par un effort financier global, national (100 milliards d'euros) et européen (700 milliards d'euros), qui se veut sans précédent. Est-on à l'orée d'une ère nouvelle pour l'action publique, qui va en bouleverser à la fois les contenus et les modes de faire? On ne peut que le souhaiter. Comme chacun sait, « la maison brûle », et pour le coup, c'est surtout le virus qui flambe. Il faut donc saluer cette convergence, et le cas échéant s'y consacrer. Mais cela n'empêche pas de réfléchir en même temps à ses contradictions et aux paradoxes qu'elle ne manquera pas de rencontrer ou de générer. En voici deux pour ouvrir le débat.

La transition par le choc de l'offre des concours ?

Il est acquis que la transition doit s'écrire au pluriel. Il semble moins clair que l'État lui aussi est irréductiblement pluriel. Mais ce pluriel n'est pas homothétique avec le premier, il a d'autres sources. La crise pandémique, et maintenant la relance qu'elle exige, sont un fameux moment pour le vérifier à nouveau, alors que les concours de l'État (au double sens du terme) sont plus nombreux que jamais.

Bercy (ministère des Finances), l'Ademe (désormais agence de la transition écologique et non plus « de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ») et la DGCL (direction générale des Collectivités locales) sont trois organes emblématiques de ce pluralisme étatique. Ils sont, parmi bien d'autres, tous les trois entièrement mobilisés par la transition comme par la relance. Mais pas avec les mêmes conceptions de l'une comme de l'autre. Si bien que l'accumulation des dispositifs, dont ils sont une petite part de la source, ne fait pas en soi une politique. C'est bien ce que peut constater en bout de chaîne le monde des territoires locaux, ces derniers ayant presque quotidiennement à faire leur marché dans cette accumulation, ou au moins à la soumettre à leur veille stratégique s'ils en ont les moyens.

6 – L'offre de Bercy relève de ce qui pourrait s'appeler un pragmatisme libéral : une offre disparate d'objets aussi concrets que possible, qui peuvent n'avoir qu'un rapport assez lointain avec la transition ou la relance, mais qui répondent à des urgences, ou à des attentes depuis longtemps identifiées, et qui ont donc un marché. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses, comme il se doit dans la grande distribution, et l'essentiel est bien le « chiffre d'affaires », autrement dit ici le volume d'argent public remis en circulation et dont on peut espérer un effet levier de relance sur l'économie en général.

L'offre de l'Ademe est, à l'inverse, exclusivement concentrée sur de nouveaux modèles sociotechniques et socio-économiques durables pour l'énergie, la chaleur, les déchets et le métabolisme territorial, le cycle du carbone, etc. Elle est en quête d'expérimentations, de prototypages et de démonstrateurs territoriaux, quels qu'en soient les volontaires. Mais si la territorialisation de la transition est sa stratégie, savoir quelle France des territoires elle produit n'est pas son sujet.

C'est au contraire celui de la DGCL, au ministère de l'Intérieur, qui ne pratique certes pas les appels à manifestation d'intérêt et autres appels à projet, mais qui a la main sur les dotations courantes et les règles budgétaires des collectivités, comme sur leur lente et permanente recomposition. Sur le terrain, le corps préfectoral relaie l'Agence nationale de la cohésion des territoires, bras outillé

de l'aménagement du territoire avec des programmes très médiatisés comme *Action cœur de ville*, *Petites Villes de demain* ou *Territoires d'industrie*, dispositifs tous particulièrement attentifs à la paix territoriale et à la régulation croisée avec le puissant lobby de l'Association des maires de France.

De l'État financier à l'État modernisateur et à l'État préfectoral, et quelques autres encore, émanent donc plusieurs centaines de dispositifs d'appui aux transitions et à la relance, dont le volume interroge la cohérence d'ensemble. De quoi sourire de l'antienne selon laquelle l'État ne se porte pas au secours des territoires. C'est tout l'inverse : les lanciers de bouée se multiplient. La question est : qui les attrape ? Et accessoirement : pour quoi faire, au fond ?

La transition par le confortement du microlocal autonome ?

On pourrait estimer que le foisonnement, le pluralisme, voire le désordre de l'offre des concours de l'État (auxquels s'ajoutent ceux de l'Europe, des Régions et des Départements) ne sont pas des problèmes dès lors que les pouvoirs locaux savent y construire leur propre stratégie de transition par la relance. C'est probablement le cas pour certains d'entre eux, rompus à l'exercice de l'ingénierie et du financement de projet. Mais dans l'immense majorité, le signal donné aux territoires avec la transition et la relance n'est pas sans interroger. Il consiste en gros en deux credo, qui ont réalisé une percée spectaculaire avec la crise pandémique et ses suites : (I) la commune est le cadre mobilisateur le plus judicieux, parce que s'y combinent les vertus de la proximité et les mobilisations citoyennes en faveur des solutions locales de transition et autres circuits courts ; (II) l'autonomie est le principe actif de la transition territoriale et de la relance, parce qu'il est urgent de se démondialiser et de reconquérir la souveraineté, nationale pour commencer, et locale par mimétisme.

Si bien que l'on peut se demander si la crise, la relance, et les transitions qui les traversent ne vont pas faire revenir la France des territoires trente ans en arrière... Dans le droit fil de la remise en cause de la loi NOTRe, décrite comme « irritante » par le gouvernement qui a succédé à celui qui l'avait promue, et à la suite de la mobilisation des « petits maires » pour tenter de dénouer la crise des Gilets jaunes, tous les signaux vont à la promotion de la « France rurale », des petites villes par définition « à taille humaine », et à la remise en cause d'une urbanisation et d'une métropolisation réputées porteuses de tous les maux, y compris pandémiques.

Ne plus dépendre de logiques englobantes et ne plus subir les interdépendances du monde contemporain conduisent à revendiquer l'autonomie comme ce qui

permet de se soustraire au système en général, plutôt que l'autonomie comme ce qui permet de faire grandir ses capacités dans le système. De la capacitation à la soustraction, une fraction non négligeable de la société voit dans le droit des territoires à disposer d'eux-mêmes le levier d'un nouvel idéal de développement, alternatif, introverti et désireux de renoncer aux excès de la modernité que sont la mobilité subie, le suréquipement technologique, et la consommation superfétatoire. Pour vivre heureux, vivons local, sur nos ressources propres : là seraient en somme le sens de la relance et l'horizon territorial des transitions.

On fera ici l'hypothèse que ce n'est pas le bon rendez-vous que celui d'un État qui a ouvert grand les vannes en guise de politique d'irrigation des territoires, et les inonde de dispositifs de tous ordres, avec des pouvoirs locaux tentés de saisir l'occasion pour éviter la principale transition dont ils ont réellement besoin : la transition territoriale.

La transition par l'intelligence des interdépendances ?

Loin du culte du local écologique autoporteur, la transition écologique appelle une métapolitique des circulations, des échanges et des cycles concernant les ressources, et ce qui est produit à partir d'elles pour des usages écologiquement soutenables.

8

« Métapolitique » (ou politique des politiques) d'une part parce que son défi est de combiner une multitude de domaines, de sujets et d'enjeux qui font système, et d'autre part parce que cette combinaison ne peut être que multiscalaire, du local au global. Une métapolitique qui n'est donc ni cloisonnée sectoriellement, ni segmentée territorialement, mais qui est au contraire entièrement tournée vers l'efficacité pour la transition des liens à la fois intersectoriels et interterritoriaux. « Des circulations, des échanges et des cycles de ressources et de ce qui est produit à partir d'elles », parce que c'est le paradigme du monde vivant qui invite à cette vision du monde habité s'assumant comme monde fini et interdépendant. L'écologie est fondamentalement une science des interdépendances et des échanges, une science du vivant en circulation. L'écologie politique devrait s'en inspirer.

Si bien que la transition écologique, et la relance qui annonce vouloir passer par elle mettent en jeu avec la territorialisation, non pas tant leur réception, concrétisation et déploiement, que le rendez-vous d'une transformation politique de fond, celle des territoires eux-mêmes en tant que configurations d'acteurs. Si la relance et la transition visent exclusivement les territoires locaux de proximité et refont de la commune l'unité de base de l'action publique,

elles risquent d'échouer dans leur visée transformatrice, dont on ne voit pas comment elle pourrait ne pas concerner le principe territorial lui-même. Faire des politiques de bifurcation sans les agencements territoriaux pour les accueillir ne peut donner que des résultats pour le moins imparfaits. Les territoires ne seront les cadres de la transition et de la relance que s'ils organisent l'action multiscale qu'elles requièrent. Et pour ce faire, on n'a encore rien trouvé de mieux que les réseaux, qui ont comme principe constitutif non pas l'échelle mais la connectivité.

PRÉCÉDENTES CONTRIBUTIONS AU « VIRUS DE LA RECHERCHE »



Le « monde d'après » ?, co-écrit avec Clémentine Martin-Gossel, saison 1, 2020.

[Découvrir le titre](#)

La prospective au temps du coronavirus, saison 1, 2020.

[Découvrir le titre](#)

Découvrir d'autres titres de la collection [LE VIRUS DE LA RECHERCHE](#).